

## Objets projetés par le Concept directeur du réseau écologique de la plaine du Rhône (REC)

# VADE – MECUM

### Mode d'emploi

Ce vade-mecum fournit des indications et des consignes pour la réalisation au niveau régional des objets projetés par le REC. Il complète les indications générales et le diagnostic de l'état existant par secteur présenté au chapitre 5 du rapport, ainsi que les cartes du REC présentées aux annexes 8 à 12 du rapport.

Le document comporte **deux volets** :

#### Annexe A Description par type de mesure projetée

Cette annexe décrit les caractéristiques générales des 11 types de mesures :

- Liaison amphibie p. 1
- Liaison aquatique p. 2
- Liaison aquatique avec stepions secs p. 3
- Liaison polyvalente sur tracé de canal p. 4
- Liaison agricole avec éléments structurants p. 5
- Sablon, dune reconstituée p. 6
- Marais, basseire p. 7
- Marais avec étang peu profond p. 8
- Relais alluvial p. 9
- Zone d'agriculture extensive p. 10
- Zone-tampon agricole p. 11

Chaque fiche descriptive comprend les rubriques suivantes :

Objectif général	rôle spécifique que ce type d'objet doit remplir dans le réseau
Description	caractéristiques de l'aménagement : végétalisation, structure, organisation spatiale, etc.
Surface minimale	seuil au-dessous duquel le fonctionnement écologique de l'objet n'est plus assuré
Largeur minimale	idem, si pertinent (par exemple corridors de liaison)
Variations	principaux sous-types possibles
Commentaires	problèmes techniques à résoudre, composantes offrant un potentiel particulier
Points essentiels	rappel des éléments vitaux à garantir
Conseils pour la mise en œuvre	instruments réglementaires utilisables, directives et normes existantes, précautions particulières, etc.

#### Annexe B Description des particularités de chaque objet projeté

Les objets sont classés par secteur et par type d'objet. La description comporte les rubriques suivantes :

Code objet	Abréviation du secteur (B=Brig-Susten, C=Evionnaz-Léman, G=Chippis-St-Léonard, M=Riddes-Evionnaz ; S=St-Léonard-Riddes) suivie du no de l'objet. Pour les liaisons, la lettre L est intercalée (exemple CL3=Liaison n°3 du secteur C)
Désignation	Nom donné à l'objet (lieu-dit)
Secteur	Selon découpage COREPILS
Type d'objet	Selon typologie définie dans l'annexe A
Objectif	Rôle spécifique de l'aménagement projeté dans le réseau
Espèces-cibles	Espèces ayant participé à la définition de l'objet et principales autres espèces-cibles qui en profiteront
Milieux-cibles	Types de végétation visés par l'aménagement, nomenclature phytosociologique (alliances) selon désignation dans l'annexe 1 du rapport.
A conserver/valoriser	Eléments existants situés dans l'emprise de l'objet ou à proximité, méritant d'être préservé et offrant un potentiel intéressant
Contraintes particulières	Aspects susceptibles de compliquer la réalisation de la mesure (coûts, difficultés techniques, etc.)
Autres éléments	Remarques diverses concernant le projet (mesures déjà planifiées, protection existante, précautions particulières, etc.)

## Liaison amphibie

<b>Objectif général</b>	Couloir offrant des conditions favorables au déplacement des espèces aquatiques et hygrophiles (amphibiens, etc.)
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	10 m
<b>Description</b>	Fossé enherbé ou dépression humide, avec ou sans eau courante, avec structures-refuges régulièrement réparties; souches, tas de pierres, fourrés de buissons, etc.
<b>Variantes</b>	-
<b>Commentaires</b>	Ce type de liaison vise surtout les amphibiens. L'espacement des structures-refuge dépend des espèces-cibles locales. Idéalement, il ne devrait pas dépasser 50 mètres. Une partie des structures-refuges doivent permettre l'hibernation sur place: tas de pierres ou souches enterrés sur une profondeur de 1 m.
<b>Points essentiels</b>	10 m de large au moins, libre d'obstacle. Structures-refuges tous les 50 m au moins.
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	-

## **Liaison aquatique**

<b>Objectif général</b>	Ce type de liaison ne concerne que la faune aquatique, en particulier le poisson
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	4 m
<b>Description</b>	Cours d'eau sans obstacle à la migration , éventuellement avec mise en place de niches à poissons.
<b>Variantes</b>	-
<b>Commentaires</b>	Constitue la variante minimale pour des tronçons de cours d'eau dont les rives ne se prêtent pas à une fonction de liaison mixte (urbanisation, autres contraintes techniques)
<b>Points essentiels</b>	4 m de large au minimum (lit mouillé); Assurer l'absence d'obstacles, ainsi qu'un nombre de refuges et qu'une qualité d'eau suffisants pour garantir la migration du poisson vers les frayères situées à l'amont.
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	-

## Liaison aquatique avec stepstones secs

<b>Objectif général</b>	Permettre le transit des organismes xérophiles sur des alluvions sèches en bordure du Rhône ou de ses affluents
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	15 m
<b>Description</b>	Matériaux minéraux secs en bordure du lit majeur, disposés à intervalles répétés, de manière à permettre aux espèces des milieux secs de se propager le long de la rive.
<b>Variantes</b>	Granulométrie et végétalisation des dépôts de matériaux à définir en fonction des espèces xérophiles visées. On combinera de préférence plusieurs granulométries juxtaposées
<b>Commentaires</b>	Ce type de liaison concerne des rivières latérales charriant des alluvions grossières, ainsi que des tronçons du Rhône reliant des milieux secs plus ou moins isolés. Outre leur fonction de liaison, ces stepstones à végétation steppique serviront aussi de refuge pour les espèces des alluvions sèches lors des grandes crues (Carabidae, Sphecidae, etc.).
<b>Points essentiels</b>	Suppression de tous les obstacles à la migration (milieu aquatique et riverains). Les stepstones secs ne doivent pas être atteignables par les crues.
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	L'intérêt est ici de combiner des alluvions plus ou moins régulièrement remaniées avec des terrains secs plus stables, juste en dehors de l'emprise des crues. Réserver les espaces nécessaires pour ces stepstones lors des entreprises de correction fluviale.

## Liaison polyvalente sur tracé de canal

<b>Objectif général</b>	Offrir un corridor de déplacement au maximum possible d'espèces en combinant des microhabitats très différents
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	10 m
<b>Description</b>	Canal avec berges gérées extensivement et dotées d'éléments structurants faisant office de refuge pour les espèces en transit: buissons denses (si possible épineux), tas de pierres, etc. L'aménagement doit également comprendre une diversification du lit du cours d'eau: abris pour poissons, végétation aquatique et riveraine, etc.
<b>Variantes</b>	Un recouvrement des ligneux très variable peut être fixé selon la situation locale
<b>Commentaires</b>	Parmi les autres éléments structurants à envisager, citons: arbres isolés, saules têtards, massifs de buissons, saules têtards, talus ensoleillés avec tas de pierres et souches partiellement enfouis, sablons, encoches verticales, gouilles connectées ou non avec le canal, etc.
<b>Points essentiels</b>	<p>Une seule barrière infranchissable sur tout le linéaire peut compromettre le fonctionnement de la liaison. La distance maximale entre les microhabitats-refuges d'un type donné (par exemple massifs de buissons denses) est à étudier en fonction des espèces-cibles. En principe, il ne devrait pas être inférieur aux valeurs suivantes:</p> <p>arbres, bosquets arborés: 150 m          buissons, haies: 100 m          pierriers, murgères: 100 m</p> <p>La fonction hydraulique du canal ne doit pas être compromise</p>
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	<p>Les canaux ont l'avantage d'exister et de remplir une fonction technique incontestée (évacuation de l'eau), laquelle est garantie d'une certaine continuité. Il s'agit en outre, en général, de domaines publics. Le principal problème à résoudre est d'assurer le bon écoulement tout en installant un certain nombre d'éléments structurants et en réduisant l'intensité de l'entretien. Ceci nécessite en général l'élargissement des gabarits et donc une emprise supplémentaire sur les terres voisines. La dimension de l'"espace cours d'eau" à prévoir peut s'inspirer des directives de l'OFEG en la matière.</p> <p>Toujours prévoir l'entretien futur des rives lors de la conception de l'aménagement. Tenir aussi compte de la qualité de l'eau dans le canal (forte influence sur la dynamique et la composition potentielle de la végétation aquatique et riveraine!)</p>

## **Liaison agricole avec éléments structurants (liaison terrestre)**

<b>Objectif général</b>	Offrir des couloirs de déplacement privilégié aux espèces liées à l'agriculture extensive, voire aux espèces forestières en transit à travers la plaine agricole.
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	15 m
<b>Description</b>	Tracé comprenant, sur une largeur de 15 m au moins, une densité élevée d'éléments structurants et de refuges tels que tas d'épierrage, haies, bosquets, fossés, prairies permanentes, jachères, friches, etc.
<b>Variantes</b>	La proportion d'éléments structurants peut varier de cas en cas mais ne devrait pas être inférieure à 20 % (moyenne par tronçon de 100 m)
<b>Commentaires</b>	Les milieux participant à ce type de liaison peuvent être inscrits comme SCE.
<b>Points essentiels</b>	15 m de large au minimum. Le corridor doit être libre d'obstacles (clôtures, infrastructures) et à l'écart des nuisances (bâtiments habités, route à grand trafic, etc.)
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Ce type de liaison constitue l'armature idéale d'un réseau écologique au sens de l'OQE.

## Sablon, dune reconstituée

<b>Objectif général</b>	Reconstituer l'habitat sablonneux correspondant aux dunes disparues; permettre la reproduction des insectes psammophiles spécialisés (hyménoptères fouisseurs, hanneton foulon, etc)
<b>Surface minimale</b>	1000 m <sup>2</sup>
<b>Largeur minimale</b>	30 m
<b>Description</b>	Dépôt de sable de 3 mètres minimum d'épaisseur au centre, avec ceinture de végétation maigre et basse
<b>Variantes</b>	Jouer sur la granulométrie et l'orientation; combiner avec des surfaces graveleuses sèches ou au contraire avec des cuvettes humides.
<b>Commentaires</b>	Type de biotope à adosser au Rhône, à l'extérieur du lit majeur(ne doit pas être atteint par les crues)
<b>Points essentiels</b>	Le sablon lui même (min 1000 m <sup>2</sup> ) doit être entouré d'une ceinture de transition de sol maigre avec de la végétation basse (par exemple Berberidion, Epilobion fleischeri, Stipo-Poion) d'une largeur d'au moins 10 mètres
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Attention aux problèmes d'érosion éolienne: le sable doit avoir une fraction relativement grossière pour ne pas donner trop prise au vent, mais conserver une granulométrie acceptable pour les insectes fouisseurs. Faire des essais préliminaires avant l'aménagement d'un objet en vraie grandeur (il n'existe actuellement aucune expérience en la matière. Un projet-pilote serait à prévoir).

## Marais, bassière

<b>Objectif général</b>	Reconstituer des surfaces de végétation marécageuse pour les espèces du sous-réseau III, à l'emplacement d'anciens marais, dans des secteurs à fort déficit
<b>Surface minimale</b>	2000 m <sup>2</sup>
<b>Largeur minimale</b>	25 m
<b>Description</b>	Terrain humide mais rarement inondé, avec couverture végétale herbacée plus ou moins continue, nécessitant un entretien annuel (fauche, pâture, hersage selon les cas).
<b>Variantes</b>	Différents types de végétation humide peuvent être visés: pré à litière (Molinion), bas-marais ( <i>Caricion davallianae</i> ), magnocaricaie (Magnocaricion), prairie humide piétinée ( <i>Nanocyperion</i> , <i>Agropyro-Rumicion</i> )
<b>Commentaires</b>	Surface minimale des sites-relais projetés: 1 ha (y c. zone tampon); des surfaces marécageuses de plus petite taille peuvent être prévues en complément le long des liaisons biologiques.
<b>Points essentiels</b>	Au minimum 2000 m <sup>2</sup> et 25 m de largeur. Degré d'humidité, qualité du sol et mode d'entretien à définir en fonction des milieux-cibles et des espèces-cibles.
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Ce type d'aménagement nécessitera en général un décapage de la terre végétale et un abaissement du niveau du sol (dépend du niveau de la nappe phréatique), ou une alimentation par un cours d'eau. La plupart des milieux humides sont sensibles à l'eutrophisation et nécessitent la mise en place de zones-tampon (prairies extensives), à dimensionner selon les directives de l'OFEFP.

## Marais avec étang peu profond

<b>Objectif général</b>	Offrir une palette d'habitats diversifiée aux espèces du sous-réseau I/III, notamment un plan d'eau avec des rives en pente douce richement végétalisées
<b>Surface minimale</b>	2000 m <sup>2</sup>
<b>Largeur minimale</b>	30 m
<b>Description</b>	Plan d'eau avec ceintures de végétation complètes: en principe (Potamion/Charion, Nymphaeion, Phragmition, Magnocaricion)
<b>Variantes</b>	Une alternative à la création d'un nouveau plan d'eau peut être offerte par le reprofilage en pente douce des rives d'un étang de gravière existant
<b>Commentaires</b>	La surface minimale est portée à 1 ha pour les sites-relais et à 5 ha pour les zones nodales figurés sur les cartes. La plupart des plans d'eau proposés sont localisés en fonction des besoins de reproduction des batraciens ( <i>Bufo bufo</i> , <i>Bombina variegata</i> )
<b>Points essentiels</b>	Au minimum 2000 m <sup>2</sup> et 30 m de largeur; rives en pente douce. Les caractéristiques du plan d'eau doivent être conformes aux exigences des espèces-cibles, notamment des batraciens indigènes (reproduction).
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Une analyse piézométrique préalable est vivement conseillée avant d'établir le projet d'exécution. Attention au problème d'invasion par la grenouille rieuse (privilégier étangs peu profonds, s'assèchant en hiver)

## Relais alluvial

<b>Objectif général</b>	Restaurer des milieux dynamiques de type minéral pour les espèces du sous-réseau II
<b>Surface minimale</b>	5 ha
<b>Largeur minimale</b>	20 m (élargissement)
<b>Description</b>	Lit mouillé à structure diversifiée sur lit de sédiments périodiquement remaniés. Milieu essentiellement ouvert et pionnier, avec quelques taches plus stables colonisées par des ligneux
<b>Variantes</b>	Des relais de beaucoup plus petite surface sont envisagés en site urbain (Visp)
<b>Commentaires</b>	Les effets destructeurs de la dynamique alluviale font partie du fonctionnement naturel du système. L'aménagement doit si possible offrir des refuges aux espèces-cibles lors des crues exceptionnelles (plages minérales hors lit majeur, cours d'eau latéraux, etc.). A priori, les aménagements proposés dans le Chablais et à l'amont de l'Illgraben devraient avoir une dynamique moins violente et offrir des potentialités biologiques un peu différentes (à vérifier)
<b>Points essentiels</b>	Au moins 5 ha et 20 m de largeur. Prévoir surfaces-refuge hors crues.
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Tous les relais proposés ont une importante emprise et impliquent des travaux très importants, ainsi qu'une grande expertise hydraulique. Ils ne peuvent guère être envisagés que dans le cadre de la 3ème correction du Rhône.

## Zone d'agriculture extensive

<b>Objectif général</b>	Favoriser les espèces-cibles liées au sous-réseau IV (agriculture)
<b>Surface minimale</b>	5 ha (relais); 10 ha (zone noda)
<b>Largeur minimale</b>	50 m
<b>Description</b>	Aire agricole comprenant peu ou pas de bâtiments et autres équipements, avec au moins 10 % de SCE correspondant aux exigences écologiques des espèces-cibles désignées. Ces éléments peuvent être combinés avec des parcelles d'agriculture plus intensive.
<b>Variantes</b>	Selon les conditions locales et les espèces-cibles présentes, la zone peut être plus ou moins riche en éléments structurants permanents (haies, tas d'épierrage, meunière, etc.) ou plutôt dominée par des types de culture particuliers (bandes culturales fleuries, jachère, prairie permanente)
<b>Commentaires</b>	Les ensembles favorables sont une combinaison de parcelles cultivées plus ou moins extensivement (sources de nourriture) et d'éléments structurants (haies, talus, meunières, etc.) faisant office de refuges et de source alimentaire complémentaire. Il est proposé que ces éléments (qui correspondent en général à des SCE au sens de l'ordonnance sur les paiements directs) soient répartis dans les périmètres d'évolution indiqués sur les cartes, en mosaïque avec d'autres cultures. L'efficacité de la zone dépend de l'adéquation des types de SCE aux besoins des espèces-cibles. Une analyse assez pointue peut être nécessaire de cas en cas. Outre sa fonction d'habitat pour les espèces anthropophiles, cette zone peut jouer un rôle important de zone-tampon ou de source alimentaire complémentaire pour les sous-réseaux voisins (en particulier sous-réseau I/II des eaux calmes et zones humides)
<b>Points essentiels</b>	Au moins 10% de SCE dans le périmètre de la zone; surface de la zone de 50 ha au minimum pour les sites-relais
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Un processus de mise en réseau selon OQE peut être utilisé comme levier pour la mise en oeuvre. Néanmoins, la pérennité de la mesure ne peut être garantie par ce biais (contrat révocable à courte échéance). Une solution peut être apportée par une procédure AF où les éléments-clés du réseau seraient grevés de servitudes en faveur de la protection de la nature et éventuellement attribuées à des collectivités. On peut aussi imaginer une affectation spéciale (zone agricole protégée), avec une réglementation ad hoc.

## Zone-tampon agricole

<b>Objectif général</b>	Réduire les effets de lisière négatifs sur des biotopes sensibles (en général des milieux humides)
<b>Surface minimale</b>	non définie
<b>Largeur minimale</b>	10-40 m selon les cas
<b>Description</b>	Prairie permanente gérée extensivement. Aucun apport de fertilisant ni de traitement pesticide à l'exception de traitements plante par plante.
<b>Variantes</b>	Selon les cas, prairie extensive ou prairie à litière.
<b>Commentaires</b>	La mise en place d'éléments structurants complémentaires (haies, tas de pierre, saules têtards, etc.) offre un important potentiel de plus-values écologiques Des terres ouvertes ne peuvent être considérées comme zone-tampon
<b>Points essentiels</b>	Surface herbagère permanente. La largeur de la zone-tampon doit tenir des contraintes trophiques, mais aussi des autres fonctions de la bande herbeuse (terrain de développement des amphibiens juvéniles, etc.).
<b>Conseils pour la mise en oeuvre</b>	Contrairement aux autres surfaces agricoles extensives dont la position est indicative, celle de la zone tampon est dictée par la position du biotope à protéger (emplacement "imposé par sa destination" en terme d'aménagement du territoire). Il est raisonnable d'envisager un achat du terrain, voire, dans les cas de rigueur, une expropriation. Une affectation ad hoc peut aussi assurer la durabilité de la mesure (zone agricole protégée).

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Brig - Susten

#### B 1

#### *Zone agricole du Leukerfeld*

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Donner le statut de zone nodale agricole à un secteur encore bien préservé, au voisinage des étangs d'Agarn: porter à 10% le taux de SCE, ces dernières couvrant au minimum 10 ha au total dans le périmètre .
<b>Espèces-cibles</b>	Fauvette grisette, Tarier des prés, Bruant proyer, Alouette des champs, Grillon champêtre, Bruant ortolan, Criquet des clairières (Chrysochraon dispar)
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Sysimbriion, Onopordion, Arrhenatherion(Wassermatten), Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Complémentarité avec les habitats offerts par le golf "écologique" de Burgereie situé à proximité. La zone agricole extensive jouera aussi le rôle de zone-tampon pour les étangs d'Agarn
<b>Contraintes particulière</b>	Grande surface visée (plus de 10 ha de SCE au total dans le périmètre)
<b>Autres éléments</b>	Mesures de compensation déjà planifiées dans le secteur des étangs d'Agarn (y c. zone tampon)

#### B 2

#### *Relais de Turtmann*

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Exploiter le potentiel d'un espace disponible entre le Rhône et la voie CFF; mesure inscrite comme compensation N9.
<b>Espèces-cibles</b>	Myricaire, Rossignol philomèle, Pic épeichette, Sphynx de l'argousier, Saperda perforata
<b>Milieux-cibles</b>	Salicion eleagni, Alnion incanae
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Espace relativement étroit, mais non dénué de potentiel pour cordon buissonnant et éventuel bras d'eau tranquille
<b>Autres éléments</b>	Dynamique d'érosion probablement modérée sur ce tronçon en pente assez faible (analyse hydraulique à faire)

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Brig - Susten

#### B 3

#### *Zone agricole de Niedergesteln*

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer un relais d'agriculture extensive de plaine dans un secteur déjà inscrit comme mesure de compensation N9: porter à 10% le taux de SCE. La surface cumulée de ces dernières doit couvrir au moins 5 ha.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier des prés, Bruant jaune, Bruant proyer, Lièvre d'Europe
<b>Milieux-cibles</b> <b>A conserver/valoriser</b>	Pruno-Rubion, Sysimbriion, Onopordion, Arrhenatherion(Wassermatten) Surfaces déjà inscrites en partie comme compensation écologique A9. Le périmètre d'évolution correspond à la zone d'intérêt particulier désignées par A.Steiner.
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Tenir compte des espèces-cibles dans le choix des types de SCE et de leur organisation spatiale

#### B 4

#### *Zone agricole de Turtig West*

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	En complément de l'objet B3, créer une petite zone d'agriculture extensive en rive gauche: porter à 10% au minimum le taux de SCE dans le périmètre proposé.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier des prés, Bruant jaune, Bruant proyer, Lièvre d'Europe
<b>Milieux-cibles</b> <b>A conserver/valoriser</b>	Pruno-Rubion, Sisymbriion, Onopordion, Arrhenatherion(Wassermatten) Surfaces déjà inscrites comme compensation écologique A9
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Tenir compte des espèces-cibles dans le choix des types de SCE et de leur organisation spatiale

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Brig - Susten

#### B 5

#### *Zone agricole de Turtig Ost*

Type	zone agricole extensive
Objectif	Créer un relais d'agriculture extensive de plaine dans un secteur encore riche en prairies permanentes et en éléments structurants: porter à 10% au moins le taux de SCE. La surface cumulée de ces dernières doit couvrir au moins 5 ha.
Espèces-cibles	Tarier des prés, Bruant jaune, Bruant proyer, Lièvre d'Europe
Milieux-cibles	(Saules têtards), Arrhenatherion(Wassermatten)
A conserver/valoriser	Surfaces déjà inscrites en partie comme compensation écologique A9
Contraintes particulière	-
Autres éléments	Tenir compte des espèces-cibles dans le choix des types de SCE et de leur organisation spatiale

#### B 6

#### *Zone agricole de Baltschieder 2*

Type	zone agricole extensive
Objectif	Créer un relais d'agriculture extensive de plaine; la surface cumulée des SCE dans le périmètre d'évolution devrait être portée à 5 ha.
Espèces-cibles	Tarier des prés, Bruant jaune, Bruant proyer, Lièvre d'Europe
Milieux-cibles	Pruno-Rubion, Sisymbriion, Onopordion, Arrhenatherion(Wassermatten)
A conserver/valoriser	Le périmètre d'évolution est déterminé par photo-interprétation (à contrôler)
Contraintes particulière	-
Autres éléments	Tenir compte des espèces-cibles dans le choix des types de SCE et de leur organisation spatiale

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Brig - Susten

#### B 7

#### *Zone agricole de Baltschieder 2*

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer un relais d'agriculture extensive de plaine. La surface cumulée des SCE dans le périmètre d'évolution doit couvrir au moins 5 ha.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier des prés, Bruant jaune, Bruant proyer, Lièvre d'Europe
<b>Milieux-cibles</b>	Sisymbrien, Onopordion, Arrhenatherion(Wassermatten)
<b>A conserver/valoriser</b>	Surfaces en partie déjà inscrites comme compensation écologique A9 et NEAT
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Tenir compte des espèces-cibles dans le choix des types de SCE et de leur organisation spatiale

#### B 8

#### *Relais de la Vispa*

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Offrir de petites zones-refuge aux espèces du milieu alluvial et des eaux courantes le long de la Vispa dans le traversée de la ville de Viège, assurant ainsi une meilleure connectivité entre le Rhône et son affluent.
<b>Espèces-cibles</b>	Truite de rivière, Chabot, Myricaire
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Salicion eleagni
<b>A conserver/valoriser</b>	La mesure se compose au minimum de 3 relais de taille modeste (< 1 ha) répartis le long de la rivière (B8a, B8b, B8c).
<b>Contraintes particulière</b>	Adapter les élargissements aux contraintes de sécurité hydraulique (étude de détail)
<b>Autres éléments</b>	-

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Brig - Susten

#### B 9

#### *Zone alluviale de la Gamsa*

Type	relais alluvial
Objectif	Restituer un site-relais alluvial à l'amont de Finges, dans une zone de confluence connue pour son potentiel floristique (flore pionnière herbacée des alluvions alpines)
Espèces-cibles	Matthiôle valaisanne, Petite Massette, Myricaire, Criquet des Isles (Chorthippus pullus)
Milieux-cibles	Epilobion fleischeri, Caricion bicolori-atrofuscae (Typhetum minima)
A conserver/valoriser	Milieu instable, fortement touché par les grandes crues de 2000 (destruction de colonies de plantes), mais dont le potentiel est encore là
Contraintes particulière	Décharge Lonza à proximité, gravières, etc.
Autres éléments	Prévoir zones-refuges plus tranquilles en marge du lit majeur alluvial

#### LB 1, LB 2

#### *Canaux du Leukerfeld*

Type	liaison polyvalente sur tracé de canal
Objectif	Compléter l'armature des liaisons du Leukerfeld de part et d'autre des étangs d'Agarn par un corridor de milieux naturels riche en structures-refuges.
Espèces-cibles	Tarier pâtre, Crapaud commun, Souchet jaune (Cyperus flavescens)
Milieux-cibles	Nanocyperion
A conserver/valoriser	Tracé de l'ancien bras du Rhône, avec milieux pionniers humides riches en espèces (Nanocyperion)
Contraintes particulière	-
Autres éléments	Veiller à une bonne complémentarité avec les valeurs existantes à proximité (étangs, golf "écologique", Wassermatten, etc.)

Secteur

**Brig - Susten**

### LB 3

*Turtmäna*

<b>Type</b>	liaison aquatique
<b>Objectif</b>	Respecter l'intégrité de cet axe de liaison prioritaire, pour lequel le projet A9 a été adapté.
<b>Espèces-cibles</b>	Truite de rivière, (aussi espèces forestières)
<b>Milieux-cibles</b>	
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Mesure intégrée dans le projet A9

### LB 4

*Canaux de Gampel*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Renforcer l'ossature des liaisons dans la plaine de Gampel (rive droite), par un réseau polyvalent sur l'axe des canaux, en offrant des structures-guides dans le prolongement de la liaison terrestre LB 5. Augmenter la densité des ligneux sur l'un des axes reliant le Rhône au coteau.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier pâtre, Crapaud commun, (faune forestière en transit)
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Phalaridion, Phragmition, Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion, (saules têtards)
<b>A conserver/valoriser</b>	Tracé de l'ancien bras du Rhône, avec milieux pionniers humides riches en espèces (Nanocyperion)
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Population d'écrevisses à pattes blanches à l'amont (Nordkanal Raron)

Secteur

**Brig - Susten**

**LB 5, LB 6, LB 7**

***Canaux de Turtig***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Renforcer l'ossature des liaisons dans la plaine de Gampel (rive droite), par un réseau polyvalent sur l'axe des canaux, en offrant des structures-guides dans le prolongement de la liaison terrestre LB 5. Augmenter la densité des ligneux sur l'un des axes reliant le Rhône au coteau.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier pâtre, Crapaud commun, (faune forestière en transit)
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Phalaridion, Phragmition, Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion, (saules têtards)
<b>A conserver/valoriser</b>	Tracé de l'ancien bras du Rhône, avec milieux pionniers humides riches en espèces (Nanocyperion)
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Veiller à une bonne complémentarité avec les valeurs existantes à proximité (étangs, golf "écologique", Wassermatten, etc.)

**LB 9**

***Canal de Brigerbad***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Renforcer l'ossature des liaisons dans la plaine de Brigerbad (rive droite), par un réseau polyvalent sur l'axe des canaux. Mettre en valeur le potentiel biologique des particularités physicochimiques de ce canal (étude de détail nécessaire)
<b>Espèces-cibles</b>	Agrion vierge, Crapaud commun, Ombre de rivière?
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Phalaridion, Phragmition, Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion, (saules têtards)
<b>A conserver/valoriser</b>	Apports de sources thermales créant des conditions physicochimiques particulière (ce canal ne gèle jamais, paraît-il)
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Connexion avec zone nodale des étangs de Brigerbad

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

**Brig - Susten**

### **LB10**

#### ***Liaison transversale de Brigerbad***

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Permettre le transit de la faune forestière d'un versant à l'autre de la vallée
<b>Espèces-cibles</b>	faune forestière (pas d'espèce particulière)
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Fraxinion
<b>A conserver/valoriser</b>	La liaison s'appuie sur des petits massifs existants
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

### **LB11**

#### ***Saltina***

<b>Type</b>	liaison aquatique
<b>Objectif</b>	Permettre le transit de la faune aquatique dans la traversée de Brigue, en garantissant la conservation d'un lit mouillé offrant des conditions favorables à la migration de la truite de rivière au minimum.
<b>Espèces-cibles</b>	Truite de rivière, Chabot
<b>Milieux-cibles</b>	-
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Site urbain; forte contraintes de sécurité
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Chippis - St-Léonard**

**G 1**

***Relais de St-Léonard***

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Restaurer une surface alluviale liée à la dynamique du Rhône sur un site historique
<b>Espèces-cibles</b>	Myricaire, Tétrix de Türk, Chevalier guignette
<b>Milieux-cibles</b>	Salicion eleagni, Typhetum minimae
<b>A conserver/valoriser</b>	Présence de la principale zone nodale du sous-réseau I/III sur l'autre rive du Rhône (Pouta Fontana)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricole; mesure lourde possible seulement dans le cadre de la 3ème correction du Rhône
<b>Autres éléments</b>	Option alternative: G3

**G 2**

***Marais de Crêtelongue***

<b>Type</b>	marais, bassière
<b>Objectif</b>	Marais-relais sur un ancien site marécageux, en synergie avec milieux secs et liaison biologique
<b>Espèces-cibles</b>	Inule d'Angleterre, Blackstonie acuminée, Petite Violette (Brenthis ino), Criquet des roseaux (Mecostethus parapleurus), Couleuvre à collier
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Agropyro-Rumicion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Deux emplacements potentiels (G2a, G2b) localisés au pied de milieux secs (collines de Granges) en appui à la liaison polyvalente LG2. Site G2b sur liaison terrestre transversale LG3. Aux emplacements proposés, une zone-tampon extensive ne semble pas indispensable.
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Analyse de la nappe phréatique à faire dans le cadre des études de détail

Secteur

**Chippis - St-Léonard**

**G 3**

*Relais d'Ollon*

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Seul emplacement potentiel pour l'aménagement d'une zone alluviale dynamique de grande dimension dans le secteur
<b>Espèces-cibles</b>	Chevalier guignette, Petit Gravelot, Rossignol philomèle, Lorient, Musaraignes aquatiques ( <i>Neomys</i> sp.), Petite Massette, Hanneton foulon, Petit Mars changeant, Tétrix de Türk, Myricaire,
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Salicion eleagni, Alnion incanae, Polygonion avicularis
<b>A conserver/valoriser</b>	Emplacement d'une ancienne zone alluviale
<b>Contraintes particulière</b>	Opération très lourde, possible seulement dans le cadre de la 3ème correction du Rhône.
<b>Autres éléments</b>	Surfaces soumises au régime forestier dans l'emprise de la mesure.

**G 4**

*Marais de Réchy*

<b>Type</b>	marais, bassière et zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Site-relais humide connecté à la liaison polyvalente LG2, à l'emplacement d'un ancien marais. Zone-tampon prévue (prairie extensive)
<b>Espèces-cibles</b>	Petite Violette ( <i>Brenthis ino</i> ), Criquet des roseaux ( <i>Mecostethus parapleurus</i> ), Sonneur à ventre jaune, Alouette des champs
<b>Milieux-cibles</b>	Agropyro-Rumicion, Molinion, Mesobromion, Polygonion avicularis
<b>A conserver/valoriser</b>	Prévoir plantation d'un cordon élargi de saules en bordure du canal
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Avec un massif boisé existant, cette zone humide forme une liaison transversale entre le corridor LG2 et l'axe du Rhône.

Secteur **Chippis - St-Léonard**

**G 5**

***Relais de Chalais***

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Petit élargissement du Rhône en rive gauche, offrant un complément à la zone alluviale du Creux de Chippis, à l'aval de l'agglomération de Sierre. Accent à mettre localement sur les biotopes sablonneux secs.
<b>Espèces-cibles</b>	Tétrix de Türk, Grande Perle, Rossignol philomèle
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Salicion eleagni, Berberidion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Opération lourde, possible seulement dans le cadre de la 3ème correction du Rhône
<b>Autres éléments</b>	Forte synergie avec Creux de Chippis; un site plus éloigné n'offre pas le même potentiel pour la population de Tétrix tuerki.

**LG 1**

***Canal d'Uvrier***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Créer un axe de liaison en rive droite dans la plaine d'Uvrier et améliorer l'offre de structures-refuges dans les terres agricoles
<b>Espèces-cibles</b>	Couleuvre à collier, Sonneur à ventre jaune, Tarier pâtre; Agrion vert, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.)
<b>Milieux-cibles</b>	Berberidion, Glycerio-Sparganion, Ranunculion fluitantis
<b>A conserver/valoriser</b>	Connexion avec le bassin autoroutier de Mangold
<b>Contraintes particulière</b>	Fort enclavement du aux routes et à la voie CFF
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur **Chippis - St-Léonard**

**LG 2**

**Canal de Granges**

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Mettre en réseau les biotopes existants en rive gauche du Rhône, notamment les collines de Granges, en s'appuyant sur le système hydrographique existant (Rèche, Canal de Granges). Composante des milieux secs à privilégier.
<b>Espèces-cibles</b>	Lézard vert, Decticelle ( <i>Platycleis albopunctata</i> ), Criquet d'Italie, Musaraignes aquatiques ( <i>Neomys</i> sp.), Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Agrion vierge
<b>Milieux-cibles</b>	Mesobromion (talus), Agropyron intermedii-repentis, Berberidion, Phalaridion, Glycerio-Sparganion, Ranunculion fluitantis
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Gestion de la problématique du castor (dégâts aux cultures)
<b>Autres éléments</b>	Biotopes humides prévus en compléments à ces liaisons (G2, G4)

**LG 4, LG6**

**liaisons terrestres de Sierre**

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Réserver des passages pour la faune dans les derniers espaces libres en périphérie de l'agglomération sierroise, en conservant des corridors agricoles non constructibles et densifiant localement les structures-refuges (bosquets, massifs buissonnants, haies, tas de pierres, etc.)
<b>Espèces-cibles</b>	espèces forestières, espèces liées à l'agriculture extensive
<b>Milieux-cibles</b>	-
<b>A conserver/valoriser</b>	Les liaisons relient des îlots de nature dispersés dans les zones bâties (collines sèches, étangs)
<b>Contraintes particulière</b>	Site urbain
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Chippis - St-Léonard****LG 5*****Corridor riverain de Chippis***

<b>Type</b>	liaison aquatique avec stepstones secs
<b>Objectif</b>	Relier le relais alluvial G5 au secteur existant du Creux de Chippis, de manière à faciliter les échanges de populations pour les espèces alluviales. Favoriser le passages des espèces des milieux secs à travers l'agglomération de Sierre-Chippis
<b>Espèces-cibles</b>	Terix tuerki, Myricaire, Decticelle ( <i>Platyceles albopunctata</i> ), Lézard vert, Broscus cephalotes
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Stipo-Poion (variante des sables), Berberidion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Evionnaz - Léman****C 1****Sous Grammont (Port-Valais)**

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Conserver une surface suffisante de prairie humide en marge du biotope de Sous Grammont
<b>Espèces-cibles</b>	Sonneur à ventre jaune, éventuellement Rainette verte, Couleuvre à collier, Elocharis obtuse (Eleocharis obtusa)
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Calthion, Molinion, Agropyro-Rumicion
<b>A conserver/valoriser</b>	Bassière dans champ humide avec grande population d'Eleocharis obtusa; Canaux avec colonies de plantes aquatiques diverses. Il s'agit surtout de conserver le milieu en l'état et d'aménager quelques points d'eau
<b>Contraintes particulière</b>	Proximité de la zone à bâtir du Bouveret, fort enclavement
<b>Autres éléments</b>	Combiner avec mesures de compensation H21BO

**C 2****Crebelley (Noville)**

<b>Type</b>	marais, bassière
<b>Objectif</b>	Offrir des sites d'escale aux limicoles de passage, favoriser les plantes pionnières de lieux humides en aménageant des bassières dans des champs humides
<b>Espèces-cibles</b>	Souchet jaune (Cyperus flavescens), (limicoles)
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Agropyro-Rumicion
<b>A conserver/valoriser</b>	Dépressions naturelles existantes dans les champs, déjà actuellement inondées lors de périodes très humides
<b>Contraintes particulière</b>	Bonnes terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Mesure à réaliser dans le cadre du projet H144 (mesure de compensation ; nécessite remaniement parcellaire)

Secteur

**Evionnaz - Léman****C 3****Le Dézaley (Chessel)**

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Biotope-relais entre la zone des Grangettes et les zones humides des bords du Rhône entre Aigle et Ollon
<b>Espèces-cibles</b>	Rainette verte, Gallinule poule l'eau, Laiche faux-souchet, Agrion hasté, Couleuvre à collier, Crapaud commun
<b>Milieux-cibles</b>	Potamion, Phragmition, Nymphaeion
<b>A conserver/valoriser</b>	Raccorder au Grand Canal par le fossé de Sous-les-Bois
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Mesure à réaliser dans le cadre du projet H144 (mesure de compensation ; nécessite remaniement parcellaire)

**C 4****Grand Fossé (Roche)**

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Biotope-relais dans un secteur à fort potentiel, sur un axe important de liaison transversale, point de reproduction pour amphibiens (Bufo)
<b>Espèces-cibles</b>	Rainette verte, Gallinule poule l'eau, Laiche faux-souchet, Couleuvre à collier, Crapaud commun, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.)
<b>Milieux-cibles</b>	Potamion, Phragmition, Glycerio-Sparganion, Lemnion
<b>A conserver/valoriser</b>	Proximité de la liaison transversale (cordon boisé) et du canal du Grand Fossé (éventuelle connexion à prévoir avec ce dernier)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Evionnaz - Léman**

**C 5**

***Etang de Versvey***

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Diversification des habitats en bordure de l'étang de gravière de Versvey : création de plans d'eau peu profonds, aménagement de hauts-fonds, mise en place d'une ceinture de prairie avec bosquets et autres éléments structurants complémentaires.
<b>Espèces-cibles</b>	Lézard agile , Souchet jaune (Cyperus flavescens), Couleuvre à collier, Lepus europaeus, (Effraie des clochers), Blackstonie acuminée, Petite Centaurée (Centaurium pulchellum)
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Phragmition, Magnocaricion, Salicion albae
<b>A conserver/valoriser</b>	Le lac existant est une réserve naturelle ; analyser les synergies possibles avec la zone alluviale voisine de l'Ile des Cloux (biotope d'importance nationale)
<b>Contraintes particulière</b>	Exploitation du gravier ? conflit avec projet de mise en valeur touristique ?
<b>Autres éléments</b>	-

**C 6**

***Domaine des Barges (Noville)***

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer une zone nodale du sous-réseau agricole dans la basse plaine du Rhône.
<b>Espèces-cibles</b>	Vanneau huppé, Alouette des champs, Fauvette grisette, Lièvre d'Europe
<b>Milieux-cibles</b>	Agropyro-Rumicion, Pruno-Rubion (haies)
<b>A conserver/valoriser</b>	Champs humides existants où se déroule la nidification du vanneau huppé ; cordons boisés et haie existants
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Propriété de l'Etat du valais

Secteur **Evionnaz - Léman**

**C 7**

**Rhône d'Illarsaz**

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Elargissement du lit majeur du Rhône avec création d'une zone inondable assez dynamique et de bras d'eau beaucoup plus calme (stades de transitions entre les sous-réseaux I et II)
<b>Espèces-cibles</b>	Oedipode aigue-marine, Oedipode bleue, Petit gravelot, Chiendent piquant, Myricaire, Petite Massette, Scrophulaire des chiens, Gomphus vulgaire, Gomphus à pince, Grande Perle, Rossignol philomèle, Lézard agile
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Salicion eleagni, Alnion incanae, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	Proximité de biotopes humides existantes (forêt de l'Ile des Clous (Yvorne), étang de la Sablière (Illarsaz), site des Grandes Iles d'Aval (Ollon).
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, affectation en zone à bâtir ? Mise en œuvre possible uniquement dans le cadre de la 3ème correction du Rhône
<b>Autres éléments</b>	Etang de la Sablière à proximité

**C 8**

**Relais Grand Clos – les Barges**

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais sur un axe de liaison en permettant la reproduction des amphibiens
<b>Espèces-cibles</b>	Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Gallinule poule d'eau, Jonc des tonneliers, Nénuphar jaune
<b>Milieux-cibles</b>	Potamion, Magnocaricion, Molinion, Nymphaeion
<b>A conserver/valoriser</b>	Bonne qualité de l'eau de l'Avançon alimentant ce point d'eau (à vérifier)
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Relais à combiner avec la liaison polyvalente LC13a

Secteur **Evionnaz - Léman**

**C 9** *Zone-tampon des Rigoles de Vionnaz*

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Renforcer la zone-tampon trophique autour du marais le plus oligotrophe de la plaine du Rhône (végétation de haut-marais !). Subsidièrement, mettre en valeur la complémentarité entre le biotope humide et les milieux agricoles extensifs
<b>Espèces-cibles</b>	(Droséra à feuilles rondes + flore acidophile oligotrophe), Lièvre, Pie-grièche écorcheur
<b>Milieux-cibles</b>	Prairie permanente (évt. Mesobromion), Pruno-Rubion
<b>A conserver/valoriser</b>	Mares et autres éléments structurants préexistants (buissons, fruitiers haute-tige, etc.)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Plan de gestion en vigueur

**C10** *Champagne de Bex – Les Glareys*

<b>Type</b>	zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer une zone nodale du sous-réseau agricole sur le cône d'alluvions graveleuses de la Gryonne. Exploiter le potentiel pour les adventices des substrats filtrants.
<b>Espèces-cibles</b>	(Ségétales), Lézard agile, (Couleuvre verte et jaune), Tarier pâtre, Grillon champêtre, Criquet noir ébène ( <i>Omocestus rufipes</i> )
<b>Milieux-cibles</b>	Caucalidion, Berberidion, Mesobromion
<b>A conserver/valoriser</b>	Combiner avec le renforcement du corridor biologique existant de la Gryonne, mettre l'accent sur les champs abritant actuellement encore des ségétales.
<b>Contraintes particulière</b>	Terrains privés
<b>Autres éléments</b>	A développer si possible dans le cadre d'un projet de réseau OQE. Ne pas contaminer la flore locale avec des mélanges de jachère importés

Secteur

**Evionnaz - Léman**

**C11**

***Iles de Bex***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Créer un biotope relais dans un ancien site marécageux, favoriser plus particulièrement le triton crêté (la dernière colonie de la plaine du Rhône se trouve à proximité)
<b>Espèces-cibles</b>	Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, Blackstonie acuminée, Ail anguleux, Laiche à épis distants
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Magnocaricion, Nanocyperion, Lemnion, Agropyro-Rumicion
<b>A conserver/valoriser</b>	Nécessite probablement l'élimination de ligneux (surface pouvant rester soumise au régime forestier)
<b>Contraintes particulière</b>	Cadastre forestier; voisinage de l'autoroute (effet de coupure et nuisances)
<b>Autres éléments</b>	-

**C12**

***Zone-tampon du Grand Marais de Bex***

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Conserver et étendre les surfaces de prairies extensives ceinturant le biotope d'importance nationale, offrir des habitats complémentaires pour la petite faune
<b>Espèces-cibles</b>	Lepus europaeus, Tritons sp., Crapaud commun, Pie-grièche écorcheur, Ecrevisse à pattes blanches, Géranium des marais
<b>Milieux-cibles</b>	Mesobromion, Pruno-Rubion, saules têtards
<b>A conserver/valoriser</b>	Etangs et sources alimentant le marais, zone-tampon trophique existante (à étendre)
<b>Contraintes particulière</b>	Terrains privés
<b>Autres éléments</b>	Plans de gestion du bas-marais et du site de reproduction de batraciens (SFFN)

Secteur **Evionnaz - Léman**

**C13** *Rhône de St-Maurice*

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Elargissement modeste du lit majeur du Rhône avec création d'une zone d'alluvions pionnières et de tronçons favorables à la reproduction naturelle de la truite (maîtrise des débits en période hivernale)
<b>Espèces-cibles</b>	Chiendent piquant, Myricaire, Petite Massette, Grande Perle, Broscus cephalotes , Truite de rivière, Truite lacustre
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri, Salicion eleagni
<b>A conserver/valoriser</b>	Débit réduit sur ce tronçon (amont du canal de fuite de l'usine de Lavey)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, affectation en zone à bâtir ? Mise en œuvre possible uniquement dans le cadre de la 3ème correction
<b>Autres éléments</b>	-

**C14** *Les Cases (St-Maurice)*

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Site-relais pour espèces aquatiques et amphibiens
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Sonneur à ventre jaune, Couleuvre à collier, Laiche à épis distants
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Phragmition, Magnocaricion, Charion, Molinion
<b>A conserver/valoriser</b>	Zones humides et venues d'eau en pied de paroi, petits points d'eau existants
<b>Contraintes particulière</b>	Ancienne carrière (affectation ? )
<b>Autres éléments</b>	Projets de réaménagement ?

Secteur

**Evionnaz - Léman**

**C15**

***Mares de Lavey-les-Bains***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Site-relais pour espèces aquatiques et amphibiens
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Sonneur à ventre jaune, Couleuvre à collier, Laiche à épis distants
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Phragmition, Magnocaricion, Charion, Molinion
<b>A conserver/valoriser</b>	Zones humides et petits points d'eau existants. Aménagements récents
<b>Contraintes particulière</b>	Affectation ?
<b>Autres éléments</b>	Réserve naturelle privée ?

**LC 1**

***Canal Stockalper***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Axe de liaison principal en rive gauche du Rhône; diversifier la végétalisation des talus et la structure du lit, si nécessaire en procédant à l'élargissement du gabarit
<b>Espèces-cibles</b>	Truite lacustre
<b>Milieux-cibles</b>	Glycerio-Sparganion, Ranunculion fluitantis
<b>A conserver/valoriser</b>	Colonies de plantes rares sur les talus (très localement)
<b>Contraintes particulière</b>	Eutrophisation, gabarit hydraulique limite, tronçon aval en milieu urbain (uniquement liaison aquatique)
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur **Evionnaz - Léman**

**LC 3, LC 6, LC 8** *Corridor supra-régional des Grangettes*

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Consolider le corridor biologique d'importance suprarégionale: réglementation et mesures incitatives pour maintenir les couloirs fonctionnels (pas de barrières, structures-refuges telles que haies et bandes de prairie permanente, éventuellement points d'eau supplémentaires)
<b>Espèces-cibles</b>	Faune vertébrée, en particulier espèces forestières en transit.
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion
<b>A conserver/valoriser</b>	Relie également des milieux humides (étang du Chêne, Rhône, etc.), donc tenir compte des espèces hygrophiles dans l'analyse de détail
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	LC3 constitue une des mesures de compensation du projet de route A21BO

**LC 4** *Le Benna*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Revitaliser le cours de l'ancienne Benna, cours d'eau lent de plaine aujourd'hui en partie comblé; donner à ce corridor une fonction de liaison et de refuge pour les organismes du sous-réseau I/III
<b>Espèces-cibles</b>	Rainette verte, Tritons sp., Crapaud commun, Sonneur à ventre jaune
<b>Milieux-cibles</b>	Phragmition, Nymphaeion, Magnocaricion, Molinion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Respecter le tracé historique de la Benna
<b>Contraintes particulière</b>	Conflit avec agriculteurs riverains
<b>Autres éléments</b>	Parcelle propriété de la commune de Port-Valais

Secteur

**Evionnaz - Léman**

**LC 5**

*Le Tové/Moselle*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Liaison biologique et habitat pour les espèces préférant des eaux moins riches en nutriments
<b>Espèces-cibles</b>	Ecrevisse à pattes blanches?
<b>Milieux-cibles</b>	Ranunculion fluitantis
<b>A conserver/valoriser</b>	Bonne qualité de l'eau
<b>Contraintes particulière</b>	Cours aval en milieu urbain partiellement bâti; réserver l'espace cours d'eau!
<b>Autres éléments</b>	Participe au désenclavement du site naturel de Sous-Grammont (C1)

**LC 7**

*Grand Canal*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Axe de liaison principal dans la plaine en rive droite
<b>Espèces-cibles</b>	Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Martin-pêcheur, Potamot coloré (Potamogeton plantagineus)
<b>Milieux-cibles</b>	stockalper
<b>A conserver/valoriser</b>	Elargissement existant à la hauteur des Iles d'Aigle: projet pilote illustrant le potentiel et les limites d'un aménagement nature
<b>Contraintes particulière</b>	Eutrophisation de l'eau, gabarit hydraulique actuel insuffisant pour une revitalisation
<b>Autres éléments</b>	Projet d'élargissement au droit de la H144 (mesure de compensation)

Secteur **Evionnaz - Léman**

**LC 9** *Liaison de l'Eau froide*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Améliorer la continuité du corridor biologique d'importance suprarégionale des Grangettes
<b>Espèces-cibles</b>	Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Sonneur à ventre jaune, Couleuvre à collier, (faune forestière en transit)
<b>Milieux-cibles</b> <b>A conserver/valoriser</b>	
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

**LC10, LC11, LC12** *Liaisons transversales de Versvey*

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Améliorer la liaison transversale entre Vouvry/Vionnaz et Aigle/Roche sur des voies de passage existantes (petite faune) et diversifier l'offre de refuges biologiques dans la plaine agricole
<b>Espèces-cibles</b>	Lièvre d'Europe, Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Couleuvre d'Esculape, Putois, (faune forestière en transit)
<b>Milieux-cibles</b> <b>A conserver/valoriser</b>	Pruno-Rubion, Berberidion, Agropyro-Rumicion, evt. Mesobromion -
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, structure du parcellaire
<b>Autres éléments</b>	Passages inférieurs sous l'autoroute = points obligés

Secteur

**Evionnaz - Léman****LC13, LC14*****liaison polyvalentes transversales***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Faire le lien entre les principaux biotopes humides du pied du coteau, le canal Stockalper et le cordon du Rhône tout en enrichissant la plaine agricole en éléments structurants
<b>Espèces-cibles</b>	Libellules, Sonneur à ventre jaune
<b>Milieux-cibles</b>	Glycerio-Sparganion, localement Molinion et Mesobromion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

**LC15*****Réseau de St-Triphon***

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Garantir une connectivité minimale des écosystèmes forestiers de la colline de St-Triphon par la mise en place de corridor riches en éléments structurant et en éléments-refuges (haies, bosquets, tas de pierres, etc.
<b>Espèces-cibles</b>	Salamandre tachetée
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, structure du parcellaire
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Evionnaz - Léman****LC16*****Le Bondet***

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Liaison amphibie transversale reliant St-Triphon au coteau
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Salamandre tachetée, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.)
<b>Milieux-cibles</b>	Glycerio-Sparganion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Aménagement existant du Bondet et de ses rives
<b>Contraintes particulière</b>	développement des zones à bâtir
<b>Autres éléments</b>	La qualité de l'eau mériterait d'être encore améliorée

**LC17*****Corridor suprarégional du Bois Noir***

<b>Type</b>	liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Liaison pour la faune forestière à améliorer sur l'axe du St-Barthélémy. NB: la composante agricole est pratiquement inexistante: il s'agit en fait s'un corridor entièrement boisé
<b>Espèces-cibles</b>	faune forestière en transit (toutes espèces y c. grands ongulés)
<b>Milieux-cibles</b>	-
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	voies de circulation (autoroute, CFF)
<b>Autres éléments</b>	Traversée du Rhône

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**LM 1**

**Canal du Syndicat**

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Axe principal à travers la plaine agricole en rive gauche, à améliorer par la diversification de la végétation des rives et de la structure du lit. Si nécessaire remodelage du profil avec agrandissement du gabarit.
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur, Crapaud commun, Lézard agile, Truite de rivière, Poule d'eau, Martin pêcheur
<b>Milieux-cibles</b>	Phragmition. Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	Continuité du cours d'eau et de ses ramifications (LM1c, LM1d, LM1e)
<b>Contraintes particulière</b>	Agriculture intensive; qualité de l'eau médiocre
<b>Autres éléments</b>	-

**LM 2**

**Salanfe**

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Garantir la connectivité locale pour la petite faune vertébrée entre le Rhône et le versant gauche de la vallée; renforcer la fonction de refuge de la Salanfe pour la faune piscicole
<b>Espèces-cibles</b>	Couleuvre à collier, Crapaud commun, Lézard vert, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Chabot, Truite, etc.
<b>Milieux-cibles</b>	
<b>A conserver/valoriser</b>	Frayères
<b>Contraintes particulière</b>	Exploitation hydroélectrique (régime influencé)
<b>Autres éléments</b>	Une bonne partie du tracé a un statut de protection fort

Secteur

### Riddes - Evionnaz

#### LM 3

#### *Corridor de Vernayaz*

<b>Type</b>	Liaison polyvalente sur tracé de canal (partim), liaison agricole avec éléments structurants
<b>Objectif</b>	Profiter de l'existence du passage du Trient sous l'autoroute pour aménager un corridor d'importance régionale reliant les deux versants de la vallée. A cet endroit la plaine est étroite et une bonne partie du couloir est déjà occupée par des biotopes forestiers.
<b>Espèces-cibles</b>	faune forestière en transit, Petit Mars changeant, Limenitis sp., Saperda carcharias, Lorient
<b>Milieux-cibles</b>	Fraxinion, Pruno-Rubion, Mesobromion
<b>A conserver/valoriser</b>	Bosquets et milieux humides existants sur l'axe de la liaison
<b>Contraintes particulière</b>	Passage obligé sur l'autoroute, effet de barrière de la voie CFF et de la route cantonale
<b>Autres éléments</b>	Synergie avec les milieux humides situés de part et d'autre du Rhône à proximité du tracé

#### LM 4

#### *Liaison du Guercet*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Désenclaver les biotopes du Guercet et assurer une liaison entre le Mont d'Ottan et l'adret, au moins pour la petite faune. Diversifier l'offre de milieux-refuges dans la plaine agricole
<b>Espèces-cibles</b>	Couleuvre vipérine, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Lièvre d'Europe
<b>Milieux-cibles</b>	Glycerio-Sparganion, Berberidion
<b>A conserver/valoriser</b>	Le canal existant est le seul axe de liaison encore possible dans ce secteur de la plaine
<b>Contraintes particulière</b>	Passages inférieurs sous l'autoroute et la route cantonale, à améliorer dans la mesure du possible
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**LM 5**

***Rives du Rhône***

<b>Type</b>	liaison aquatique avec stepstones secs
<b>Objectif</b>	Consolider le corridor de milieux secs dans l'axe de la plaine et assurer une connectivité suffisante pour les espèces liées aux biotopes sablonneux typiques du Valais central (alluvions sèches et humides, dunes hors crues, talus limoneux, etc.)
<b>Espèces-cibles</b>	Broscus cephalotes et autres carabes psammophiles, hyménoptères fouisseurs, Tétrix de Türk, Criquet noir ébène (Omocestus rufipes), Criquet des Isles (Chorthippus pullus)
<b>Milieux-cibles</b>	Stipo-Poion (variantes sur sable, très rares), Berberidion, Salicion eleagni, Epilobion fleischeri
<b>A conserver/valoriser</b>	Taches dispersées de milieux pionniers sablonneux et limoneux sur les berges du Rhône, abritant de petites colonies d'insectes psammophiles et de plantes steppiques.
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

**LM 6a**

***Canal de Fully***

<b>Type</b>	liaison aquatique
<b>Objectif</b>	Améliorer la qualité du milieu aquatique et de la végétation des berges pour les organismes étroitement liés à ces milieux (couleuvre vipérine, iris des marais, etc.). Garantir la libre migration de la truite vers les frayères du canal de Gru
<b>Espèces-cibles</b>	Couleuvre vipérine, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Truite, Poule d'eau, Martin pêcheur
<b>Milieux-cibles</b>	Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	Population résiduelle de Natrrix maura.
<b>Contraintes particulière</b>	Les contraintes liées à l'urbanisation limitent les possibilité de créer une liaison polyvalent sur ce tronçon.; qualité de l'eau très médiocre
<b>Autres éléments</b>	Amélioration de l'eau en cours (assainissement du réseau d'eaux usées). Projet de revitalisation existant

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**LM 6b**

**Canal de Gru**

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Libre migration du poisson vers les frayères situées en tête de canal; corridor praticable par espèces mésophiles et hygrophiles (terrestres, aquatiques et amphibiens) du Rhône au coteau et au pied de ce dernier entre Mazembroz et Saillon (zone non urbanisée)
<b>Espèces-cibles</b>	Agrion vierge, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Truite de rivière
<b>Milieux-cibles</b>	Glycerio-Sparganion, Ranunculion fluitantis
<b>A conserver/valoriser</b>	La zone des sources possède déjà actuellement une grande valeur biologique
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	Excellente qualité de l'eau. Sites-relais prévus sur cet axe (M8, M9)

**LM 7**

**La Fare**

<b>Type</b>	liaison aquatique
<b>Objectif</b>	Assurer le transit de la faune aquatique dans la traversée de Riddes, si possible en combinant avec un aménagement des berges (espèces amphibiens, végétation riveraine)
<b>Espèces-cibles</b>	Espèces des eaux courantes (en particulier Truite de rivière).
<b>Milieux-cibles</b>	-
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Milieu urbain
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**M 1**

***Biotope-relais de Collonges***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Site-relais humide dans une zone avec lacune pour le sous-réseau I/III, à combiner avec des bosquets alluviaux à fonction de relais forestier.
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Couleuvre à collier, Laiche faux-souchet, Hemaris fuciformis, Couleuvre d'Esculape, Limenitis spp., Monacha carthusiana
<b>Milieux-cibles</b>	Potamion, Phragmition, Fraxinion
<b>A conserver/valoriser</b>	Positionné dans une ancienne zone de marais
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	A combiner avec liaison terrestre entre La Balmaz et Mont de Collonges

**M 2**

***Etangs de la Verrerie***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais pour le sous-réseau I/III en complétant les lacs de gravière de la Verrerie par un plan d'eau peu profond plus favorable à la reproduction des amphibiens et à la petite faune aquatique en général.
<b>Espèces-cibles</b>	Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Couleuvre vipérine, Couleuvre à collier, Couleuvre d'Esculape, Limenitis spp., Monacha carthusiana, Souchet jaune (Cyperus flavescens),
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Potamion, Lemnion, Molinion
<b>A conserver/valoriser</b>	Grands étangs de gravière et canaux à proximité. Jouer la complémentarité.
<b>Contraintes particulière</b>	Proximité de l'autoroute (effet de barrière)
<b>Autres éléments</b>	A combiner éventuellement avec la liaison transversale LM3

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**M 3**

***Zone tampon du Verney***

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Améliorer la protection trophique du biotope humide du Verney tout en créant une zone nodale agricole combinée avec la zone nodale du sous-réseau I/III du Verney
<b>Espèces-cibles</b>	Argus frêle, Lézard agile, Lepus europaeus, Traquet pâtre, Fauvette grisette, Alouette des champs.
<b>Milieux-cibles</b>	Onopordion, Berberidion, Sisymbriion
<b>A conserver/valoriser</b>	Prairies permanentes, surfaces buissonnantes à conserver
<b>Contraintes particulière</b>	Terrain de moto-cross; affectation en partie en zone à bâtir
<b>Autres éléments</b>	-

**M 4**

***Sablon de Branson***

<b>Type</b>	sablon, dune reconstituée
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais sablonneux favorable aux espèces des alluvions sèches. Reconstitution d'un habitat unique (dunes) autrefois présent dans la région.
<b>Espèces-cibles</b>	Brosus cephalotes, Hanneton foulon, (guêpes fouisseuses), Lézard agile, Rossignol philomèle
<b>Milieux-cibles</b>	Stipo-Poion (variantes psammophiles), Berberidion (Hippophaeo-Berberidetum)
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, coûts d'aménagement (apport de sable)
<b>Autres éléments</b>	Proximité du Rhône; aménagement à combiner avec la 3ème correction (mais cette surface ne doit pas être remaniée par les crues!

Secteur

**Riddes - Evionnaz**

**M 5**

***Marais du Guercet***

<b>Type</b>	marais, bassière
<b>Objectif</b>	Restaurer un marais-relais à l'emplacement des anciens marais du Guercet.
<b>Espèces-cibles</b>	Inule d'Angleterre, Couleuvre vipérine
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Caricion davalliana, Agropyro-Rumicion
<b>A conserver/valoriser</b>	A combiner avec canaux et petits plans d'eau existants dans le secteur
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	La liaison polyvalent LM4 vise à réduire l'isolement de ce biotope-relais

**M 6**

***Etang de Charrat***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Site-relais du sous-réseau I/III, avec possibilité de reproduction pour la faune amphibie
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Sonneur à ventre jaune, Couleuvre vipérine, Laiche faux-souquet
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Agropyro-Rumicion, Magnocaricion, Phragmition, Potamion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Emplacement d'un ancien marais

Secteur

### Riddes - Evionnaz

#### M 7

#### *Dune du Brésil*

<b>Type</b>	sablon, dune reconstituée
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais sablonneux favorable aux espèces des alluvions sèches. Reconstitution d'un habitat unique (dunes) autrefois présent dans la région.
<b>Espèces-cibles</b>	Broscus cephalotes, Hanneton foulon, Argus frêle, Oedipode aigue-marine, Zebrina detrita, Lézard agile, Pie-grièche écorcheur, Hibou moyen-duc (dortoir), Chiendent piquant, Blackstonie acuminée.
<b>Milieux-cibles</b>	Stipo-Poion (variantes psammophiles), Berberidion (Hippophaeo-Berberidetum), Ononido-Pinion sur sable
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, coûts d'aménagement (apport de sable)
<b>Autres éléments</b>	Proximité du Rhône; aménagement à combiner avec la 3ème correction (mais cette surface ne doit pas être remaniée par les crues!

#### M 8

#### *Dunes de Mazembroz*

<b>Type</b>	sablon, dune reconstituée (M8a) et marais, bassière M8b)
<b>Objectif</b>	Aménager un complexe de milieux humides et secs en bordure du Rhône, à l'abri des crues
<b>Espèces-cibles</b>	Broscus cephalotes, Oedipode aigue-marine, Argus frêle, Lézard agile, Couleuvre vipérine, Souchet jaune (Cyperus flavescens), Chiendent piquant
<b>Milieux-cibles</b>	Nanocyperion, Molinion, Caricion davalliana, Stipo-Poion, Berberidion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Proximité immédiate du Rhône, aménagement à combiner avec la 3ème correction du fleuve

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### Riddes - Evionnaz

#### M 9

#### Canal de Gru

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais pour la faune amphibie dans un secteur à fort déficit pour le sous-réseau I/III.
<b>Espèces-cibles</b>	Agrion éclatant, Leucorrhine douteuse, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Couleuvre à collier, Couleuvre vipérine, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Gallinule poule d'eau, Souchet jaune (Cyperus flavescens).
<b>Milieux-cibles</b>	Magnocaricion, Nanocyperion, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	Exploiter les synergies avec zone d'eau courante propre (sources de la Sarvaz/tête du canal de Gru ); profiter du triangle entre le canal de Gru et le canal de Fully
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Site d'une ancienne zone marécageuse très importante (gouilles de la Sarvaz)

#### M10

#### Marais de Saillon

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond et zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer une zone nodale en rive droite dans un secteur à fort déficit pour le sous-réseau I/III
<b>Espèces-cibles</b>	Leucorrhine douteuse, Petrobus australis, Couleuvre vipérine, Gallinule poule d'eau, Tourterelle des bois, Laiche faux-souchet
<b>Milieux-cibles</b>	Charion, Potamion, Phragmition, Magnocaricion, Caricion davallianae, Molinion, Agropyro-Rumicion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	A proximité du Rhône; à combiner éventuellement avec aménagement de la 3ème correction.
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles; emprise importante (min. 10 ha)
<b>Autres éléments</b>	Le périmètre d'évolution de cette mesure s'étend sur tout le plaine entre Mazembroz et Saillon, soit la vaste zone marécageuse étudiée par Gams (1927). On se référera à ce travail pour définir plus précisément le potentiel et les objectifs

Secteur

**Riddes - Evionnaz****M11*****Marais de Riddes***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond et zone agricole extensive
<b>Objectif</b>	Créer une zone nodale en rive gauche dans un secteur à fort déficit pour le sous-réseau I/III
<b>Espèces-cibles</b>	Leucorrhine douteuse, Petrobus australis, Couleuvre vipérine, Gallinule poule d'eau, Tourterelle des bois, Lièvre d'Europe, Laiche faux-souchet
<b>Milieux-cibles</b>	Charion, Potamion, Phragmition, Magnocaricion, Caricion davallianae, Molinion, Agropyro-Rumicion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	A proximité du Rhône; à combiner éventuellement avec aménagement de la 3ème correction
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles; emprise importante (min. 10 ha)
<b>Autres éléments</b>	Le périmètre d'évolution de cette mesure s'étend sur toute la plaine entre Saxon et Riddes. L'emplacement proposé comprend déjà de petits plans d'eau existants

Secteur

**St-Léonard - Riddes**

**LS 1**

**Canal Sion-Riddes**

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Garantir une liaison longitudinale entre Riddes et Sion pour les organismes des sous-réseaux I/III et IV en priorité, accessoirement pour ceux des sous-réseaux II, V et VI (pro parte). Améliorer l'offre de structures-refuges dans la plaine agricole
<b>Espèces-cibles</b>	Crapaud commun, Musaraignes aquatiques (Neomys sp.), Truite, Criquet des clairières (Chrysochraon dispar), Petite Violette (Brenthis ino), Martin pêcheur, Gallinule poule d'eau
<b>Milieux-cibles</b>	Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion, Berberidion, (Mesobromion)
<b>A conserver/valoriser</b>	Raccordement à prévoir avec le marais existant de St-Pierre de Clages et avec les relais projetés S1 et S4
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

**LS 2, LS 7, LS 10**

**Sablons du Rhône**

<b>Type</b>	liaison aquatique avec stepstones secs
<b>Objectif</b>	Offrir des surfaces sablonneuses sèches hors crues aux organismes spécialisés, de préférence sur des tronçons jouant aussi un rôle de liaison entre milieux secs existants
<b>Espèces-cibles</b>	Brosicus cephalotes et autres carabes psammophiles, hyménoptères fouisseurs, Tétrix de Türk, Criquet noir ébène (Omocestus rufipes), Criquet des Isles (Chorthippus pullus)
<b>Milieux-cibles</b>	
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur **St-Léonard - Riddes**

**LS 3, LS 4, LS 5**

***Losentse***

<b>Type</b>	liaison aquatique avec stepstones secs
<b>Objectif</b>	Corridor reliant l'adret au Rhône pour les organismes aquatiques et ceux des milieux secs pris au sens large (aussi alluvions et milieux semi-rudéraux) sur les axes de la Losentse, de la Lizerne et de la Morge
<b>Espèces-cibles</b>	Tarier pâtre, Anisoplia villosa, Couleuvre d'Esculape, Lézard vert, Chabot, Grillon d'Italie
<b>Milieux-cibles</b>	Onopordion, Salicion eleagni, Agropyron intermedii-repentis
<b>A conserver/valoriser</b>	Lit majeur de la Losentse dans son gabarit existant
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

**LS 6**

***Corridor de Montorge***

<b>Type</b>	liaison amphibie
<b>Objectif</b>	Désenclaver le biotope humide du Lac de Montorge, en le reliant à l'axe de la Morge
<b>Espèces-cibles</b>	Batraciens et invertébrés amphibies (pas d'espèce-cible particulière)
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Phalaridion, Agropyro-Rumiicion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJETES

Secteur

### St-Léonard - Riddes

#### LS 8

#### *Réseau de la Blancherie*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Appuyer le réseau des milieux naturels du secteur de l'aéroport sur les canaux existants (canal de la Blancherie, etc.). Améliorer la qualité de ces derniers pour rétablir une population d'écrevisses à pattes blanches dans ce secteur.
<b>Espèces-cibles</b>	Ecrevisse à pattes blanches
<b>Milieux-cibles</b>	Ranunculion fluitantis, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	Habitat historique de l'écrevisse à pattes blanches
<b>Contraintes particulière</b>	Aéroport, site urbain
<b>Autres éléments</b>	Synergies à rechercher avec le bassin autoroutier voisin, ainsi qu'avec les surfaces de compensation écologique de l'aéroport

#### LS 9

#### *Canal de Vissigen*

<b>Type</b>	liaison polyvalente sur tracé de canal
<b>Objectif</b>	Garantir des conditions minimales de transit à travers la ville de Sion sur l'axe du canal de Vissigen, au moins pour les organismes aquatiques et amphibiens. Créer des poches-refuges de végétation dense sur cet axe (massifs de roseaux, fourrés épineux, etc.)
<b>Espèces-cibles</b>	Truite de rivière, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Couleuvre à collier, Cincle plongeur
<b>Milieux-cibles</b>	Ranunculion fluitantis, Phragmition, Berberidion, Glycerio-Sparganion
<b>A conserver/valoriser</b>	-
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**St-Léonard - Riddes**

**S 1**

***Marais des Allamans (Chamoson)***

<b>Type</b>	marais, bassière
<b>Objectif</b>	Créer un site-relais humide à l'emplacement d'un ancien marais
<b>Espèces-cibles</b>	Ail anguleux, Inule d'Angleterre, Couleuvre à collier
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Magnocaricion, Agropyro-Rumicion
<b>A conserver/valoriser</b>	Permet de renforcer la liaison polyvalente LS1 (canal Sion-Riddes)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Egalement proche du Rhône. Possible aménagement combiné avec 3ème correction

**S 2**

***Marais de St-Pierre de Clages***

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Améliorer la protection trophique du marais d'importance nationale; offrir un habitat complémentaire aux amphibiens (phase terrestre)
<b>Espèces-cibles</b>	Ecrevisse à pattes blanches, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Pyrgus serratulae, Ophonus stictus, Coronelle lisse, Musaraigne bicolore, Tarier pâtre, Lièvre d'Europe, Grande Ciguë, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun
<b>Milieux-cibles</b>	Mesobromion, Berberidion, Molinion
<b>A conserver/valoriser</b>	prairies permanentes et haies existants à conserver, proximité de la liaison LS1 (canal Sion-Riddes) à laquelle le marais doit être raccordé
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles, vignes
<b>Autres éléments</b>	Tenir compte des zones de protection existantes, ainsi que des plans de gestion des biotopes d'importance nationale (bas-marais, site de batraciens)

Secteur

**St-Léonard - Riddes**

**S 3**

***Zone alluviale de Vétroz***

<b>Type</b>	relais alluvial
<b>Objectif</b>	Reconstituer une zone alluviale dynamique à un emplacement historique, accompagnés de milieux séchards sablonneux
<b>Espèces-cibles</b>	Broscus cephalotes, Myricaire, Petite Massette, Cordulégastré annelé (Cordulegaster boltonii), Hanneton foulon, Sisyphus schaeferi, Chabot, Pic épeichette, Chevalier guignette, Gomphus vulgaire
<b>Milieux-cibles</b>	Epilobion fleischeri (Calamagrostietum pseudophr.), Salicion eleagni, Berberidion, Agropyro-Rumicion, evt. Ononido-Pinion sur alluvions
<b>A conserver/valoriser</b>	L'emplacement proposé semble offrir un bon potentiel hydraulique (intérieur de courbe)
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles (emprise importante). Aménagement possible seulement dans le cadre de R3
<b>Autres éléments</b>	Intéressante synergie possible avec l'axe de la Lizerne (bois de la Botsa)

**S 4**

***Biotope-relais de Vétroz***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Créer une zone humide-relais en combinaison avec de petits plans d'eau existants, dans un secteur de plaine à fort déficit.
<b>Espèces-cibles</b>	Veronica anagalloides, Sonneur à ventre jaune, Ophioglossum vulgare, Blackstonie acuminée
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Caricion davallianae, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Emplacement historique d'un marais
<b>Contraintes particulière</b>	Terres agricoles
<b>Autres éléments</b>	Biotope distant du Rhône, à raccorder par liaison polyvalente LS4

## B DESCRIPTION DES OBJETS PROJÉTÉS

Secteur

### St-Léonard - Riddes

#### S 5

#### *Marais des Maladaires*

<b>Type</b>	zone-tampon d'agriculture extensive
<b>Objectif</b>	Assurer une bonne protection trophique du marais des Maladaires, habitat de plusieurs plantes rarissimes
<b>Espèces-cibles</b>	Cirse cendré ( <i>Cirsium canum</i> ), Gêranium de Sibérie, Cardère lacinié ( <i>Dipsacus laciniatus</i> ), Grande Ciguë ( <i>Conium maculatum</i> )
<b>Milieux-cibles</b>	Molinion, Onopordion, Sisymbrien
<b>A conserver/valoriser</b>	
<b>Contraintes particulière</b>	Biotope isolé dans zone urbanisée, très difficile à raccorder au réseau
<b>Autres éléments</b>	A terme, prévoir transplantation des espèces-cibles dans des biotopes moins menacés

#### S 6

#### *Quartier de Vissigen (Sion)*

<b>Type</b>	zone urbaine à nature ajoutée
<b>Objectif</b>	Assurer une perméabilité minimale de la zone urbaine dans le secteur du canal de Vissigen (liaison biologique LS9), afin d'éviter une coupure complète sur l'axe de la vallée par la ville de Sion.
<b>Espèces-cibles</b>	toutes les espèces en transit potentiel
<b>Milieux-cibles</b>	Pruno-Rubion, Mesobromion, Dauco-Melilotion, Onopordion, Phalaridion, Salicion cinereae, Polygonion
<b>A conserver/valoriser</b>	Assurer la connectivité des petits éléments nature intra-urbains avec l'axe du Vissigen ou à défaut avec le Rhône
<b>Contraintes particulière</b>	Forte pression humaine, surfaces disponibles très restreintes
<b>Autres éléments</b>	-

Secteur

**St-Léonard - Riddes**

**S 7**

***Marais de la Jonction***

<b>Type</b>	marais, bassière
<b>Objectif</b>	Aménager un site-relais humide aux portes de Sion, à l'entrée de la zone de transit urbain S6.
<b>Espèces-cibles</b>	Ail anguleux, Carex ponctué, Langue de serpent (Ophioglossum vulgare), Blackstonie acuminée, Laiche faux-souchet
<b>Milieus-cibles</b>	Molinion
<b>A conserver/valoriser</b>	Population existante d' <i>Allium angulosum</i> (plante de marais très menacée au niveau national)
<b>Contraintes particulière</b>	Zone à bâtir, site urbain
<b>Autres éléments</b>	-

**S 8**

***Biotope-relais d'Uvrier***

<b>Type</b>	marais avec étang peu profond
<b>Objectif</b>	Biotope-relais humide avec reproduction des amphibiens
<b>Espèces-cibles</b>	Inule d'Angleterre, Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Sympétrum déprimé, Massette de Shuttleworth, (Renoncule de Rion)
<b>Milieus-cibles</b>	Nymphaeion, Phragmition, Agropyro-Rumicion, Nanocyperion
<b>A conserver/valoriser</b>	Plusieurs mentions de plantes rares du Nanocyperion dans le secteur. Etudier la possibilité de combiner l'aménagement avec la mise en valeur du biotope de Batassé (géré par Pro Natura)
<b>Contraintes particulière</b>	-
<b>Autres éléments</b>	-